

**COMPTE RENDU SEANCE DU CONSEIL MUNICIPAL**

**Séance du lundi 23 février 2026**

**À la mairie - salle du conseil municipal à 18h00**

Président de la séance : Didier BES

Secrétaire de la séance : Manon BENNE

Date de convocation : 13/02/2026

**Présents** : Didier BES, Thierry BOUSSAC, Patrick BOY, Véronique CANITROT, Aurore COUDERC, Manon BENNE, Chantal MASMAYOUX, Johan MAZIERO, Jean-Louis RIGOUSTE, Céline SER

**Représentés** :

**Absents et excusés** : Dominique FROMENTEZE

**ORDRE DU JOUR**

- Désignation d'un secrétaire séance
- Approbation du compte-rendu du Conseil Municipal du jeudi 29 janvier 2026

**1. COMMUNE DE LAVERGNE**

- 1.1. : Compte Financier Unique 2025 – Délibération vote du CFU, de la note de synthèse et affectation du résultat.
- 1.2. Annulation délibération n° DE\_2026\_07 du 29/01/2026 portant acquisition d'une licence IV.
- 1.3. Vente/Échange suivant plan de division section AH N°257 – 258-DP, chemin rural.

**2. SCE ASSINISSEMENT LAVERGNE**

- 2.1. : Compte Financier Unique 2025 – Délibération vote du CFU.

**3. SCE EAU POTABLE LAVERGNE**

- 3.1. : Compte Financier Unique 2025 – Délibération vote du CFU.

**4. LOTISSEMENT ECOBARRI DU POUCHOU LAVERGNE**

- 4.1. : Compte Financier Unique 2025 – Délibération vote du CFU.

**5. ORGANISATION SCRUTIN ELECTIONS MUNICIPALES 15-03-2026**

**6. QUESTIONS DIVERSES**

- **NOMINATION D'UN SECRÉTAIRE DE SÉANCE - CM DU 23-02-2026**

Le Code Général des Collectivités Territoriales prévoit, en son article L.2121.15, qu'au début de chacune de ses séances, le Conseil Municipal nomme un de ses membres pour remplir les fonctions de secrétaire. Il peut adjoindre à ce secrétaire un auxiliaire, pris en dehors de ses membres, qui assistent aux séances mais sans participer aux délibérations. Il s'agit de nommer le secrétaire de la séance de ce jour.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité :

➤ **NOMME** Madame Manon BENNE secrétaire de séance

- **APPROBATION DU PV DE LA RÉUNION DU 29-01-2026**

Monsieur le Maire demande d'approuver, avec ou sans observation, le procès-verbal de la réunion du Conseil Municipal du jeudi 29 janvier 2026

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité :

➤ **APPROUVE** le procès-verbal de la séance du jeudi 29 janvier 2026.

## **1. COMMUNE DE LAVERGNE**

1.1. **CFU 2025 vote remis**, documents non validés et signés à ce jour par les services de l'État.

### **1.2. Annulation de la délibération n° DE 2026 07 du 29-01-2026 portant acquisition d'une licence IV**

Monsieur le maire rappelle la délibération n° DE\_2026\_07 du 29/01/2026 portant sur l'acquisition d'une licence IV au prix de 5 000 €.

Monsieur le maire présente à l'assemblée le courriel de la SARL LGA, mandataire judiciaire pour la vente de la licence IV détenue par le gérant de la SARL TIMILI, 14 route de Thégra – Auberge de Limargue – 46500 LAVERGNE, dont le prix de vente ne serait plus de 5 000 € mais varierait de 10 000 € à 15 000 €, car cette licence n'est pas la seule sur la commune.

**Le Conseil Municipal après avoir pris connaissance du dossier, décide à l'unanimité :**

- **DE RETIRER** la délibération n° DE\_2026\_07 du 29 janvier 2026.

### **1.3. VENTE/ÉCHANGE SUIVANT PLAN DE DIVISION SECTION AH N° 257-258-DP, CHEMIN RURAL LIEU-DIT « PECH DE NOUGUIÉ »**

**Le Maire de Lavergne,**

**Vu** la délibération n° DE\_2023\_15 du 28 mars 2023 portant réaligement cadastrale voirie communale n° 306

**Vu** la délibération n° DE\_2023\_42 du 25 septembre 2023 portant régularisation cadastrale voirie communale n° 306

**Vu** de procès-verbal de délimitation, en date du 08/12/2025, signé des différents propriétaires : Commune de Lavergne, Lasfargues Vincent, Moussours Jean-Luc, Moussours Séverine,

**Vu** l'arrêté du permis de construire n° 46 165 98 HA002 en date du 14/04/1998 portant création d'un atelier + garage sur la parcelle AH n° 297 et son plan de masse fixant un nouvel accès pour l'accessibilité à l'atelier + garage

**Considérant** qu'il est nécessaire d'établir au vu de la modification parcellaire dressée par EXPERTS GEO, géomètre expert en date du 10/09/2025 et signée par tous les propriétaires désignés, les opérations d'aliénation et de cession correspondantes. Documents annexés à la délibération.

**Le Conseil Municipal après avoir pris connaissance de toutes les pièces et ouï l'exposé présenté par l'Adjoint au Maire, Thierry BOUSSAC, décide à l'unanimité :**

1. **DE VENDRE** au profit des époux MOUSSOURS Jean-Luc et Séverine la parcelle AH n° 492 d'une contenance de 57ca, au prix de 1,50 € le m<sup>2</sup>
2. **D'ÉCHANGER** entre la Commune de Lavergne et Mr LASFARGUES Vincent le tout selon le plan de division d'EXPERTS GEO du 10 septembre 2025 et document d'arpentage n° d'ordre 373J d'EXPERTS GEO du 23 janvier 2026 relatif à la numérotation définitive.
3. **DE DIRE** que l'ensemble des frais et droits des actes notariés y relatifs seront à la charge de la Commune de Lavergne.
4. **DE DONNER POUVOIR** au 1<sup>er</sup> Adjoint au Maire pour signer tous documents se rapportant à cette affaire.

## **2. SCE ASSINISSEMENT LAVERGNE**

2.1. : CFU 2025 vote remis, documents non validés et signés à ce jour par les services de l'État.

## **3. SCE EAU POTABLE LAVERGNE**

3.1. : CFU 2025 vote remis, documents non validés et signés à ce jour par les services de l'État.

## **4. LOTISSEMENT ECOBARRI DU POUCHOU LAVERGNE**

4.1. : CFU 2025 vote remis, documents non validés et signés à ce jour par les services de l'État.

## **5. ORGANISATION SCRUTIN ELECTIONS MUNICIPALES 15-03-2026**

- De 8h à 10h : Véronique CANITROT, Céline SER, Didier BES
- De 10h à 12h : Thierry BOUSSAC, Chantal MASMAYOUX
- De 12h à 14 h : Manon BENNE, Johan MAZIERO
- De 14h à 16h : Aurore COUDERC, Jean-Louis RIGOUSTE
- De 16h à 18h : Dominique FROMENTEZE, Patrick BOY, Didier BES

## **6. QUESTIONS DIVERSES**

Pas de questions diverses.

L'ordre du jour étant épuisé, Monsieur le maire lève la séance à 19h45

Didier BES  
Président de séance

Manon BENNE  
Secrétaire de séance

